



AVIS PUBLIC

USAGES CONDITIONNELS

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées que le conseil de la Ville de Montréal-Est, étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra le **mercredi 20 mars 2024** à compter de **19 h** en son hôtel de ville situé au 11370, rue Notre-Dame, une demande d'usages conditionnels conformément au Règlement 109-2023 sur les usages conditionnels, laquelle demande a pour objet :

Pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 251 217 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et sis sur la rue Notre-Dame, à Montréal-Est :

- Demande d'usage conditionnel pour l'usage I308 – Activités portuaires, incluant les activités de logistique, transbordement, manutention, nettoyage, réparation et entretien des navires dans la zone I.27
- Rendre possible la construction d'un terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire au profit de la Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Montréal-Est, le 5 mars 2024

Me Olivier Pelletier
Greffier-adjoint